

NOTRE ÉQUIPE
D'ENCADREMENT
PÉDAGOGIQUE

Directrice

Cop Nathalie

Équipe d'animations:

Jeannet Véronique : Animatrice

Reinert Rachelle : Animatrice

Albert Lufdmann Léa: Animatrice

Chavroche Florent: animateur

Jacquot Céline: Animatrice

Agent Technique:

Wotling Elisabeth

INFOS PRATIQUES

Site internet de l'inter association:

https://multisite.famillesrurales.org/_frasp-3-cantons/

Vous pouvez y trouver :

- le dossier d'inscription
- Les projets éducatif et pédagogique
 - le règlement intérieur
- Les activités hebdomadaire
 - Les menus

Les parents sont tenus de prendre connaissance de ces documents et de nous retourner le bon d'acceptation daté et signé du règlement.

Retrouver nous sur notre page Facebook:

www.facebook.com/Familles-Rurales-des-3-cantons



L'ILOT Z'ENFANTS À PIBLANGE

GUIDE POUR LES PARENTS
PÉRIODE SCOLAIRE

En inscrivant vos enfants à l'accueil périscolaire, vous nous manifestez la plus grande marque de confiance qui soit.

Tous les responsables en sont conscients et considèrent comme très importantes les bonnes relations avec les familles.

Nous pensons tout comme vous que l'accueil périscolaire doit être une structure de loisirs éducatifs complémentaire à la famille et à l'école, un espace de jeux et de détente dans lequel l'enfant se sent bien et en sécurité.

En inscrivant vos enfants à l'accueil périscolaire, vous nous manifestez la plus grande marque de confiance qui soit.

Tous les responsables en sont conscients et considèrent comme très importantes les bonnes relations

ACCUEIL DES ENFANTS

Du lundi au vendredi (hors mercredi) pour les enfants scolarisés à Piblange

Le mercredi pour tous les enfants âgés de 3 à 13 ans

Des activités spécifiques seront proposés au 11/17 ans (sur inscription).

Une adhésion de 27€ à familles rurales sera demandé à l'inscription et renouvelé chaque année.



Nos partenaires



7 Place de la Mairie
57220 Piblange

Tél. 03 87 35 05 79
Port. 07 88 63 11 32

Mail: afr3c.direction@orange.fr

TARIFS 2023/2024

Cotisation annuelle Familles Rurales 26.50 €

Accueil périscolaire lundi mardi jeudi vendredi

Tranche quotient familial	1	2	3	4	5	6	7
Forfait 7h-7h45 (avec petit déjeuner)	0,95 €	1,25 €	1,30 €	1,40 €	1,50 €	1,60 €	1,65 €
Forfait matin (à partir de 7h45)	0,85 €	1,15 €	1,20 €	1,30€	1,40 €	1,50 €	1,55 €
Repas 4, 30 € - aide	1 €* 1,30 €	1 €* 2,20 €	1 €* 2,30 €	1 €* 2,95 €	2,70€ 3,20 €	4,30 €	4,30 €
Garde pause méridienne	1,30 €	2,20 €	2,30 €	2,95 €	3,20 €	3,40 €	3,45 €
Forfait Soir de 16h00 à 18h	1,75 €	2,25 €	2,75 €	3,25 €	3,75 €	4,20 €	4,25 €
Forfait 18h à 19h	2€	2€	2€	2 €	2€	2€	2€

Accueil mercredi

Forfait matin 7h-8h	2€	2€	2€	2 €	2€	2€	2€
Forfait mercredi journée 8h -18	10,50 €	11 €	11,50 €	12,00 €	12,50€	13 €	13,50€
orfait Mercredi Matin	4 €	4,25 €	4,50 €	4,75 €	5 €	5,25 €	5,50 €
Forfait Mercredi après midi	4,5 €	4,75 €	5 €	5,25 €	5,50 €	5,75 €	6 €
Pause méridienne	4,40 €	4,40 €	4,40 €	4,40 €	4,40 €	4,40 €	4,40 €
Mercredi 18h à 19h	2€	2€	2€	2 €	2€	2€	2€

Le déjeuner est compris pour les accueil du matin (jusqu'à 7h45)
 Le gouter est compris après l'école et le mercredi
 Le prix du repas est compris pour le mercredi journée

RÉSERVATION /ANNULATION

Information complète dans règlement intérieur

Réservation et annulation **jusqu'au vendredi 14 h** de la semaine précédente .

En cas d'absence d'un enseignant, c'est aux parents de prévenir le périscolaire de l'absence de leur enfant sinon le tarif journalier sera appliqué selon la réservation au préalable.

L' ÎLOT Z'ENFANS PIBLANGE

Accueil périscolaire Lundi-mardi-jeudi-vendredi

Matin de 7h00 ou 7h45 jusqu'à 8h20

Entre midi de 12h00 à 13h30

L'après-midi de 16h00 à 18h00
 (Divers ateliers pédagogiques seront proposés durant la période scolaire)

Accueil du soir de 18h jusqu'à 19h00
 (voir tarif du soir)

Mercredis loisirs

Journée de 8h à 18h00
 (accueil possible dès 7h et jusqu'à 19h)

Matin à partir de 8h00 à 12h00 avec ou sans repas
 L'après midi 13h30 à 18h00

Activité spécifique forfaitaire
 (durée 1h à 2h)
 sur inscription selon activité choisie

*Activité forfait

Le tarif sera affiché selon les activités proposées durant l'année .

tranche 1 : QF. de 0 à 450
 tranche 2: QF. de 451 à 700
 tranche 3 :QF. de 701 à 870
 tranche 4 :QF. 871 à 1000
 tranche 5 :QF. de 1001 à 1300
 tranche 6 :QF. 1301 à 1600
 tranche 7: QF. 1601 et +

Le quotient se calcule à l'inscription à partir de la dernière fiche d'imposition, et pour les salariés Luxembourgeois sur la retenue d'imposition mondial.
 (Si la dernière fiche d'imposition n'est pas fournie , le tarif tranche 7 sera appliqué automatiquement)

La commune de Piblangé et la communauté de commune ont décidé de mettre en place le dispositif national d'aide au repas.
 Une déduction sur le repas est appliquée sur les tranches 1 à 5